DOSSIER DE PRESSE

JEAN-LOUIS ARAJOL

INSECURITÉ: ÉTAT D'URGENCE

MANIFESTE POUR UNE POLICE RÉPUBLICAINE





JEAN-LOUIS ARAJOL UN MILITANT AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE

Jean-Louis Arajol est né en 1957 à Lézignan-Corbières. Consultant, diplômé en droit et histoire, il intègre la Préfecture de Police de Paris en 1984, leader syndical reconnu, il devient secrétaire général du Syndicat Général de la Police (SGP), puis Secrétaire Général de la Fédération Autonome des Syndicats e Police (FASP). Après une décennie d'engagement syndical, il occupe des postes stratégiques : directeur de mission prévention sécurité au Conseil Général des Hauts-de-Seine sous Charles Pasqua, puis conseiller auprès des ministres Catherine Vautrin et Jean-Louis Borloo. Entre 2007 et 2013, il est officier de liaison à l'ambassade de France au Mali, jouant un rôle clé dans des dossiers complexes tels que la gestion de crise et la lutte contre le terrorisme. Élu conseiller de Paris (2002-2007). Aujourd'hui, il continue son engagement pour une société plus sûre et équitable à travers des initiatives telles que le collectif Police République et Citoyenneté et ses écrits. Distingué par les ordres nationaux du mérite en France et au Mali, il reste une voix influente dans les débats sur la sécurité publique et les enjeux républicains.



Cet ouvrage se veut un outil de réflexion collective, à la croisée de la philosophie politique et de la sociologie. Il appelle à un débat national sur la refondation des valeurs républicaines dans toutes les institutions publiques, et pas seulement dans la police.

Ce manifeste n'est pas seulement un livre, mais une invitation à réfléchir et à agir pour réinventer un contrat social basé sur l'égalité, la liberté et la fraternité.





UNE ŒUVRE ENGAGÉE POUR UN DÉBAT POLITIQUE ESSENTIEL

Dans Insécurité : État d'Urgence – Manifeste pour une Police Républicaine, Jean-Louis Arajol propose une réflexion d'une intensité rare, qui dépasse le simple cadre de l'analyse institutionnelle. En prenant pour axe central la Police Nationale, ce livre interroge profondément le fonctionnement démocratique de nos institutions, le lien entre citoyens et forces de l'ordre, et plus largement les valeurs sur lesquelles repose la République française.

UNE URGENCE POLITIQUE : RÉCONCILIER POLICE & RÉPUBLIQUE

L'auteur part d'un constat fondamental : la rupture entre la police et les citoyens est l'un des symptômes les plus alarmants de la crise politique et sociale française. La police, censée être la garante des libertés et de la justice, se trouve désormais perçue par une partie

importante de la population et de la police comme une institution de coercition, déconnectée de ses missions premières.

L'auteur rappelle avec force que, selon la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, « La garantie des Droits de l'Homme nécessite une Force Publique instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée. » Ce principe fondamental a été peu à peu vidé de sa substance par des décennies de choix politiques et économiques qui ont affaibli la fonction publique et creusé les injustices sociales.

La thèse centrale du livre : la refondation d'une police républicaine, issue du peuple et pour le peuple, attachée aux principes d'égalité, de neutralité et de respect des citoyens, est une condition indispensable à la survie de la démocratie française.



AVANT PROPOS & PRÉFACE



MARINE TONDELIER SECRÉTAIRE GÉNÉRALE LES ÉCOLOGISTES

Accompagner le développement d'une police républicaine fait partie du projet de société que nous défendons. Plus de moyens pour la formation, une prise en compte réelle de la pénibilité du travail quotidien des forces de l'ordre et la mise en place d'une doctrine de maintien de l'ordre fondée sur des valeurs républicaines.

La criminalisation des luttes sociales et environnementales ne sert pas la concorde nationale, ni l'évolution nécessaire du politique à la violence.

ENGAGER UN DIALOGUE RÉPUBLICAIN AVEC TOUTES LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES

BENOIT TESTE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FSU (2019-2025)

Les policiers ont une mission essentielle avec des responsabilités immenses. Comment se fait-il qu'ils soient insuffisamment formés, très mal préparés en particulier aux enjeux éthiques qu'il y a derrière le fait d'exercer l'autorité, y compris par le recours à la force ?

Ce sont des points sur lesquels il faut qu'il y ait une formation globale, technique mais aussi philosophique. Ce n'est pas rien de disposer de la force. Nul ne devrait être porté à en abuser.





UNE CRITIQUE DES DÉRIVES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

La "théâtrocratie" et la politique spectacle

L'auteur dénonce la dérive qu'il qualifie de *politique* spectacle, où chaque fait divers est récupéré à des fins médiatiques par des responsables politiques en quête de visibilité. Plutôt que de répondre aux véritables enjeux de fond, les gouvernements successifs se sont enfermés dans une course à la communication.

« À chaque fait d'actualité, le ministre se déplace, serre quelques mains, sourit devant les caméras... mais une fois les micros partis, rien ne change. »

Cette mise en scène permanente de la gestion sécuritaire est décrite comme un obstacle majeur à une réforme structurelle. Les déclarations tonitruantes masquent une absence de vision à long terme, où la déontologie et le buzz médiatique priment sur la rationalité et la qualité des politiques publiques.

L'instrumentalisation de l'insécurité

L'auteur montre comment la question de l'insécurité a été politisée de manière opportuniste :

- L'accent mis sur certaines catégories de crimes (violences urbaines, narcotrafic) permet de *désigner des boucs émissaires* (immigrés, jeunes des quartiers populaires).
- Cette stigmatisation alimente une fracture sociale et ethnoculturelle, tandis que les véritables causes de l'insécurité sociale (précarité, exclusion sociale, inégalités) restent largement ignorées.

LA POLICE : UNE INSTITUTION AU BORD DE LA RUPTURE

Malaise au sein des forces de l'ordre

L'ouvrage met en lumière la crise interne qui traverse la Police Nationale :

- Conditions de travail dégradées, sursollicitation, manque de moyens.
- Une pression accrue des policiers transformés en machines à produire des résultats évalués uniquement sur le quantitatif et les statistiques (Nombre d'arrestations, procès verbaux, faits élucidés...)
- Une perte de sens dans les missions, accentuée par une défiance croissante de la population.

L'auteur souligne que ce malaise est exploité par certains mouvements politiques pour infiltrer l'institution. La montée des idées d'extrême droite au sein de la police est identifiée comme une menace grave pour la République.

La dérive militarisée du maintien de l'ordre

Le recours systématique aux équipements lourds (grenades, LBD, etc.) lors des manifestations est présenté comme une doctrine de guerre et comme une *trahison des principes républicains*. Plutôt que de prioriser le travail de renseignement et le dialogue, ces pratiques nourrissent la violence et renforcent le fossé entre policiers et citoyens.



RÉINVENTER LA POLICE :UNE RÉVOLUTION CULTURELLE À MENER AU SEIN DE L'INSTITUTION

L'auteur ne se contente pas de dresser un constat alarmant : il propose un véritable projet politique pour reconstruire la Police Nationale sur des bases républicaines solides.

Replacer la police au service du citoyen

Une réforme en profondeur des missions et des pratiques de la police est nécessaire :

- Retour à une police de proximité, qui privilégie la prévention et le dialogue avec la population.
- Renforcement de l'éthique professionnelle, avec une formation axée sur le respect des droits fondamentaux et des libertés publiques.
- Lutte contre l'extrémisme dans les rangs policiers, avec des dispositifs de contrôle interne renforcés.

Revaloriser le rôle du Service Public

L'auteur appelle à une revalorisation globale du Service Public, dont la police est un pilier central. La lutte contre l'insécurité ne peut réussir que si elle s'inscrit dans une politique plus large de justice sociale :

- Investir dans l'éducation, la santé et la politique de la ville pour pour réduire les inégalités.
- Mettre fin à la territorialisation et la privatisation rampante des fonctions de sécurité, qui crée une fracture entre citoyens.

Refonder le syndicalisme policier républicain

L'auteur plaide pour une renaissance des syndicats policiers républicains, autrefois garants de l'éthique et du respect des valeurs républicaines. Leur affaiblissement a laissé place à une dérive ultra répressive et à une montée des revendications exclusivement corporatistes, voire réactionnaires.

Ce livre a été écrit à l'occasion du Centenaire de la création du SGP, le Syndicat Général de la Police, syndicat porte-étendard de la Police Républicaine dont il relate l'histoire.

À ce titre, il est un outil de transmission et de formation pour les jeunes policiers et tous les citoyens soucieux de la défense de leurs droits fondamentaux. Une lecture essentielle pour comprendre la dérive institutionnelle que nous traversons.



PROPOSITIONS PHARES DU LIVRE

En annexe, 60 propositions concrètes sont présentées pour engager une refondation républicaine de la Police Nationale. Parmi elles :

- Nouvelle doctrine de maintien de l'ordre conforme aux obligations internationales en matière de protection des libertés fondamentales.
- Placer le Policier au centre du dispositif de médiation sociale et des *Politiques Locales de Sécurité* par la création de *Comités Consultatifs de Citoyens*.
- Formation renforcée des policiers aux enjeux sociaux et culturels des territoires qu'ils desservent.
- Mise en place d'une doctrine de prévention globale, impliquant la société civile et les associations.

MESSAGES CLÉS POUR UNE RÉFLEXION CITOYENNE ET POLITIQUE

Un appel à l'action politique

"Changer la police, c'est changer le modèle de société : une société fondée sur l'égalité et la justice."

"Réformer les pratiques sécuritaires, c'est restaurer la confiance entre les citoyens et leurs institutions."

Un manifeste pour une Police professionnelle au service de tous

"La mission du gardien de la paix n'est pas de produire du chiffre, mais de protéger et servir."

"Redonner à la police sa vocation républicaine, c'est sauver l'âme de notre démocratie."

PERSPECTIVES POUR LE DÉBAT PUBLIC

Cet ouvrage se veut un *outil de réflexion collective*, à la croisée de la philosophie politique et de la sociologie. Il appelle à un débat national sur la refondation des valeurs républicaines dans toutes les institutions publiques, et pas seulement dans la police.

Ce manifeste n'est pas seulement un livre mais une invitation à réfléchir et à agir pour réinventer un contrat social et résister à l'appel du vide.



ENCADRER LA LÉGALISATION DU CANNABIS

UNE URGENCE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

À travers *Insécurité*: État d'Urgence, Jean-Louis Arajol plaide pour une refondation républicaine de la police et une approche rationnelle des défis sécuritaires. La légalisation encadrée du cannabis s'inscrit dans cette vision, visant à assécher les trafics, sécuriser les quartiers et générer des recettes publiques indispensables. Il est temps d'ouvrir un débat national, loin des postures idéologiques, pour construire une politique sécuritaire et sociale efficace, tournée vers l'intérêt général.

UNE RÉFORME PRAGMATIQUE ET RÉPUBLICAINE

Les discussions sur la légalisation du cannabis en France ont fait l'objet de plusieurs missions gouvernementales. En 2019, une mission parlementaire a examiné les aspects médicaux et récréatifs du cannabis, aboutissant en 2021 à des recommandations pour une régulation stricte de l'usage thérapeutique et une évaluation des politiques répressives. Une consultation publique en 2021 a révélé un vif intérêt des citoyens, avec plus de 175 000 participants, sans pour autant infléchir la position gouvernementale opposée à la légalisation récréative.

Si plusieurs propositions de loi ont été déposées en 2019 et 2021 pour instaurer une régulation encadrée du cannabis, aucune n'a abouti. La France observe néanmoins les évolutions de ses voisins européens, notamment l'Allemagne, qui avancent vers la légalisation. Face à un marché noir florissant et aux opportunités fiscales considérables, il devient impératif d'ouvrir un débat national dépassionné pour envisager une politique pragmatique et efficace sur cette question cruciale.

Un marché sous contrôle, un levier financier majeur

La légalisation du cannabis n'est plus une utopie mais une nécessité stratégique. Selon le Conseil d'Analyse Économique, la France possède l'un des taux de consommation de cannabis les plus élevés d'Europe, malgré une législation parmi les plus répressives. Cette prohibition a conduit à l'échec : explosion du marché noir, incapacité à protéger les plus jeunes et perte de contrôle étatique sur un secteur en pleine expansion.

Des recettes fiscales considérables

Légaliser le cannabis permettrait de générer 2 à 3 milliards d'euros de recettes fiscales par an. Cette manne financière, à une époque où l'État recherche des sources de financement, pourrait être allouée à des secteurs clés comme l'éducation, la prévention et la lutte contre les addictions.

Un outil de lutte contre le narcotrafic

En encadrant strictement la production et la distribution, la légalisation mettrait un coup d'arrêt aux trafics qui gangrènent les quartiers. En Uruguay, aux États-Unis ou au Canada, les résultats montrent que le marché illégal recule drastiquement lorsque l'État régule la production.

Une production nationale encadrée

Plutôt que de laisser le marché clandestin prospérer, la légalisation permettrait d'organiser une filière agricole et industrielle du cannabis sous contrôle étatique. En structurant cette filière, la France pourrait créer des milliers d'emplois et assurer un contrôle strict des produits en circulation, réduisant ainsi les risques sanitaires liés aux substances de coupe utilisées par les réseaux criminels.

Une politique de santé publique cohérente

Loin d'un simple laissez-faire, une régulation stricte du cannabis permettrait :

- Un contrôle sanitaire des produits, évitant la consommation de substances frelatées.
- Une interdiction stricte de vente aux mineurs, avec des contrôles et des sanctions renforcés.
- Un renforcement des campagnes de prévention, en ciblant les jeunes et les consommateurs à risque.



POLICE RÉPUBLIQUE ET CITOYENNETÉ

SOIXANTE PROPOSITIONS

POUR COMBATTRE L'INSÉCURITÉ ET ENGAGER UNE VÉRITABLE RÉVOLUTION CULTURELLE AU SEIN DE LA POLICE NATIONALE

CHANGER DE MODÈLE

- 1 Renforcement et Priorisation du Service Public : Augmenter les effectifs et élargir les zones de compétence des services publics, en particulier ceux de la Justice et de la Sécurité, instaurer un monopole étatique dans des secteurs critiques comme l'Intelligence Artificielle (IA), améliorer l'attractivité des carrières publiques par une hausse significative des salaires, et allouer plus de ressources aux services spécialisés en fusionnant la Police Technique et Scientifique avec l'IRCGN (Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale) pour optimiser l'analyse scientifique, soutenir les directeurs d'enquête, former efficacement les techniciens en identification criminelle, et promouvoir la recherche et l'échange d'expertise en criminalistique.
- 2 Constitutionnalisation du Service Public et de la Sécurité : Intégrer dans la Constitution la reconnaissance et la protection du service public et de la sécurité comme principes fondamentaux de la République.
- 3 Intégration des Services de Sécurité : Développer des collaborations structurées entre le service public d'État et les polices territoriales pour une action coordonnée et efficace.

4 – Centralisation des Forces de Sécurité : Abolir la gestion municipale des forces de sécurité à Paris et dans les grandes agglomérations pour uniformiser la stratégie nationale de sécurité.

TRAVAIL PARLEMENTAIRE

- 5 Création d'une Commission Permanente : Instituer une commission permanente de *Prévention et Sécurité* ou *Justice, Prévention et Sécurité* à l'Assemblée Nationale, et organiser un grand débat national sous forme d'États Généraux de la Sécurité à la fois au niveau parlementaire et régional.
- 6 Évaluation des Lois Existantes : Pour contrer la démocratie de l'urgence, mener une évaluation complète des lois et règlements en vigueur, identifier ceux inappliqués ou obsolètes, et dresser un état des lieux précis.
- 7 Mettre un terme à la pratique de légiférer de manière précipitée ou sans ressources suffisantes dans les domaines de la sécurité et de l'immigration.
- 8 Simplification Législative : Lancer une *Opération BALAI* pour nettoyer le millefeuille législatif actuel en matière de sécurité, clarifiant et simplifiant les textes pour une application plus efficace.



- 9 Abrogation de la Loi de 2011 du 14 mars 2011 pour permettre une réorientation et une reprogrammation de la sécurité intérieure.
- 10 Abrogation de la Loi de Sécurité Globale du 25 mai 2021 pour une Sécurité Globale, afin de réviser et moderniser les approches sécuritaires.
- 11 Nouvelle Loi d'Orientation et de Programmation : Collaborer avec les partenaires sociaux et toutes ressources pertinentes pour élaborer une nouvelle *Loi d'Orientation et de Programmation sur la Sécurité*, en parallèle avec une réforme similaire pour la Justice, pour des politiques plus cohérentes et efficaces.

INTÉGRATION

12 – Chantier d'Intégration : Lancer un vaste projet pour l'intégration, éliminant toute stigmatisation envers les immigrés, garantissant un statut de résident stable, le droit au travail, la liberté de changer d'emploi et l'accès à la sécurité sociale. Régulariser automatiquement les immigrés avec un contrat de travail. Réintroduire le service militaire pour les migrants en situation régulière, offrant une voie vers la nationalité française et des carrières dans l'armée ou la police via les *Cadets de la République*.

JUSTICE

- 13 Réforme de la Justice : Engager une réforme profonde de la justice en abandonnant le système carcéral unique, en mettant fin à la réforme de la Police Judiciaire et à l'expansion des Directions Départementales de la Police Nationale, simplifiant la procédure pénale. L'IHEMI, en coordination avec les syndicats de police et de justice, sera chargé de proposer des réformes concrètes.
- 14 Ressources Judiciaires : Fournir aux tribunaux et magistrats les moyens nécessaires pour juger les affaires criminelles en attente, avec un renforcement significatif des ressources humaines et matérielles.
- 15 Aide aux Victimes : Renforcer le Bureau d'Aide aux Victimes dans chaque tribunal pour mieux informer et assister les victimes tout au long de la procédure pénale.

16 – Soutien aux Associations : Faciliter l'accompagnement gratuit et personnalisé par les associations agréées d'aide aux victimes, en augmentant leurs moyens financiers et logistiques.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 17 Extension des Quartiers de Reconquête Républicaine : Élargir ou généraliser les QRR sur l'ensemble du territoire pour une action renforcée contre la délinquance dans les zones à problèmes.
- 18 Opérations « Quartiers Liberté Sécurité « : Mettre en place ces opérations dans tous les QRR nécessitant une intervention spécifique.
- 19 Comités Consultatifs de Citoyens : Créer ces comités dans chaque QRR pour favoriser la participation citoyenne et la vigilance républicaine.

LUTTE CONTRE LE NARCO-TRAFIC & LA PROSTITUTION

- 20 Renforcement des Unités Spécialisées : Augmenter les ressources de l'OFAST, des CROSS, et de la BRP pour lutter efficacement contre le trafic de stupéfiants et le proxénétisme.
- 21 Légalisation du Cannabis : Légaliser le cannabis (autorisation de trois plants par personne) pour contrecarrer les trafics illicites.
- 22 Aide aux Prostitué(e)s : Soutenir les associations aidant les prostitué(e)s et concentrer les efforts répressifs sur les proxénètes.
- 23 Haut Conseil de la Déontologie : Instituer ce conseil pour veiller à l'éthique des forces de sécurité.

TRANSPARENCE

- 24 Réforme de l'Inspection Générale de la Police Nationale : Modifier les missions de l'IGPN, en lui retirant le contrôle pour renforcer d'autres aspects, et créer une commission de contrôle indépendante.
- 25 Sanctions pour Violations Déontologiques : Pré-



voir des sanctions immédiates pour toute violation du code de déontologie.

26 – Formation des CRS : Améliorer la formation des CRS pour le maintien de l'ordre et dissoudre les autres unités moins aguerries à cette mission.

MAINTIEN DE L'ORDRE

- 27 Réorganisation des Unités d'Intervention : Transformer les anciennes unités en nouvelles compagnies CRS, dissoudre la BRAV-M avec une réintégration conditionnée des personnels.
- 28 Renforcement du Renseignement : Augmenter les capacités du SCRT et de la DGSI.
- 29 Nouvelle Doctrine de Maintien de l'Ordre : Interdire les armes de guerre, privilégier le renseignement et la négociation.
- 30 Usage Restreint de la Force : Limiter l'usage de la force aux cas d'absolue nécessité, en respectant le code de déontologie et les normes internationales.
- 31 Analyse par l'IHEMI : Charger l'IHEMI d'évaluer et de proposer des réformes en matière de maintien de l'ordre.
- 32 Liberté de Manifester : Assurer des mesures pour permettre l'expression d'une manifestation pacifique et démocratique.

ARMEMENT, FICHAGE & TECHNO-SOLUTIONNISME

- 33 Réflexion sur l'Armement : Évaluer et proposer des ajustements sur l'armement des forces de l'ordre.
- 34 Limitation du Fichage : Réfléchir sur le fichage et le technosolutionnisme, en priorisant le respect des libertés.

AUTO-DÉFENSE, MILICES, SYMBOLES RACISTES

- 35 Interdiction des Milices : Prohiber les groupes d'auto-défense et milices privées.
- 36 Interdiction des Symboles Discriminatoires : interdire l'exposition de symboles racistes ou néonazis.
- 37 Réforme de la Formation : Transformer toutes les Écoles Nationales de Police en Académies de Police pour une éducation supérieure en matière de sécurité.
- 38 Tronc Commun de Formation : Instituer un programme de formation unifié d'un an pour tous les aspirants policiers, qu'ils soient Cadets de la République, Gardiens de la Paix, Officiers ou Commissaires, favorisant une base commune de connaissances et de compétences.
- 39 Suppression du Corps des Policiers Auxiliaires : Fusionner le corps des Policiers Auxiliaires avec celui des Cadets de la République pour rationaliser les structures de formation.
- 40 Accès aux Cadets : Ouvrir l'accès aux Cadets sans exigence de diplôme à partir de seize ans, sous réserve d'un agrément préfectoral après une enquête administrative menée par le service de renseignement compétent.
- 41 Formation des Cadets : Offrir aux anciens Policiers Auxiliaires, désormais Cadets, une formation initiale de six mois renouvelable, avec l'opportunité d'obtenir un soutien pour le concours de Gardien de la Paix pendant le second semestre, bénéfice interdit dans leur ancien statut.
- 42 Préparation au Concours : Charger l'INFPN de fournir une aide spécifique aux Cadets pour se préparer au concours de Gardien de la Paix.
- 43 Structure de Formation : Rattaché à la DCRFPN, l'INFPN renforce la cohérence nationale de la formation policière sous l'égide de la DGPN.
- 44 Consolidation de la DCRFPN : Continuer à soutenir et renforcer la Direction Centrale du Recrutement et de la Formation de la Police Nationale, établie depuis 2017, en garantissant que les programmes de formation sont validés par une Commission Parlementaire permanente.



- 45 Surveillance des Formations : L'Inspection Générale de la Police Nationale, après réforme, assurera un contrôle continu des formations, rendant compte de ses observations et conclusions à la Commission Parlementaire.
- 46 Attractivité des Carrières Policières : Augmenter l'intérêt des postes de Cadets en alignant leur salaire sur celui des Policiers Auxiliaires, ajuster les émoluments dans les grandes villes en fonction du coût de la vie, et confier à France Stratégie la mission d'améliorer l'attractivité de la fonction publique face à la concurrence du privé.
- 47 Formation Alternée et Évaluation : Après une année de formation et une évaluation, attribuer un troisième agrément aux élèves policiers pour une formation alternée de six mois entre Académies de police et stages pratiques, sans arme durant la première mise en situation. Pour les Officiers et Commissaires, l'objectif est de développer des compétences managériales, humaines, relationnelles et émotionnelles.
- 48 Flexibilité pour les Cadets : Permettre aux Cadets de la République de se rétracter de leur engagement à tout moment durant ou après les deux périodes de six mois de formation initiale.
- 49 Réforme du Pilotage des Formations : Restructurer et renforcer le pôle de pilotage des formations de la DCRFPN avec trois divisions existantes (métiers, techniques et sécurité en intervention, fonctions administratives) et ajouter deux nouvelles divisions : «Histoire de la Police Républicaine» et «Règles Déontologiques».
- 50 Intégration d'Interventions Extérieures : Incorporer des journées de formation par cycle de six mois avec des associations de rapprochement Police-Jeunesse, approuvées par le Ministère de l'Intérieur, la LICRA, la Ligue des Droits de l'Homme, et des magistrats.
- 51 Participation des Syndicats : Autoriser toutes les organisations syndicales, sauf celles à idéologie fasciste ou raciste, à intervenir dans la première année de formation initiale, avec une heure par organisation.
- 52 Emphase sur la Déontologie : Doubler le temps consacré aux règles déontologiques et aux relations avec la population, rendant cela obligatoire pendant les stages pratiques, avec au minimum trois référents déontologie par service.

53 – Rôle des Référents Police : Intégrer les référents police de plein droit dans les Comités Consultatifs de Citoyens pour recueillir et traiter les doléances citoyennes.

FORMATION CONTINUE

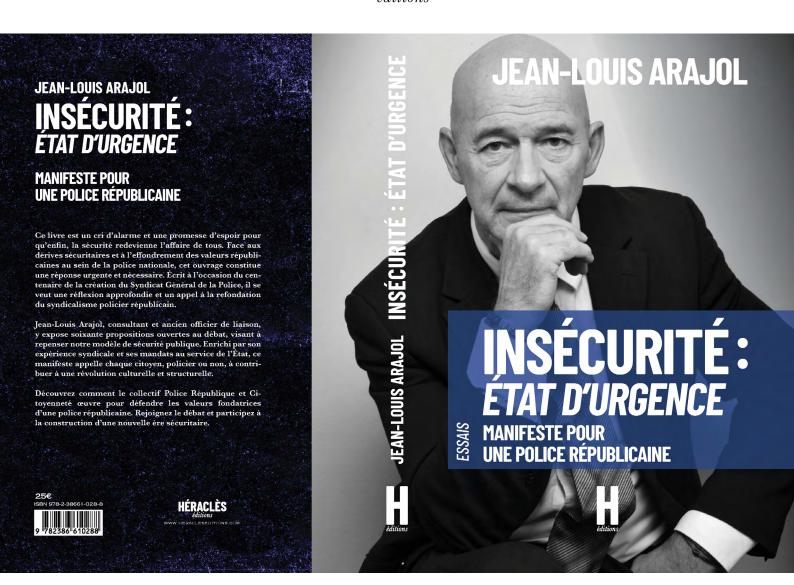
- 54 Formations Communes : Établir des programmes de formation conjoints pour les gendarmes et les policiers en matière de maintien de l'ordre.
- 55 Obligation de Formation Continue : Imposer aux policiers une obligation de 12 heures de formation continue par trimestre, avec des thèmes adaptés et contrôlés par l'IGPN.
- 56 Renforcement de l'Entraînement au Tir : Augmenter le nombre de séances de tir à six par an, chacune avec 30 cartouches, pour une meilleure maîtrise des armes, sans excuses de service.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE DANS LA POLICE

- 57 Passerelles pour les Policiers Municipaux : Créer des passages facilités pour les policiers municipaux souhaitant rejoindre la Police Nationale.
- 58 Facilitation de l'avancement : Après un an de service, offrir des préparations au concours interne pour permettre aux policiers de changer de grade ou de corps au sein de la Police Nationale.
- 59 Promotion de la Voie Interne : Réserver la moitié des postes pour le recrutement d'Officiers et de Commissaires aux candidats de la voie interne.
- 60 Évaluation Annuelle : Mettre en place une évaluation annuelle pour tous les personnels du Ministère de l'Intérieur, centrée sur la qualité du travail, le comportement, le relationnel avec la population et l'éthique professionnelle, avec possibilité d'assistance syndicale durant l'entretien d'évaluation. Cet entretien orientera les promotions et le développement de carrière.



HÉRACLÈS



SORTIE EN LIBRAIRIE LE 31 MARS 2025

> LIEN FICHE DILICOM

ISBN 978-2-38661-040-0

Grand Format $21 \times 15 \text{ cm}$ 366 pages

25 €



ISBN 978-2-38661-041-7 Format PDF

366 pages

14,99 €

ISBN 978-2-38661-042-4

Format ePub 366 pages

14,99 €



DISPONIBLE EN LIBRAIRIE ET SUR TOUTES LES PLATEFORMES





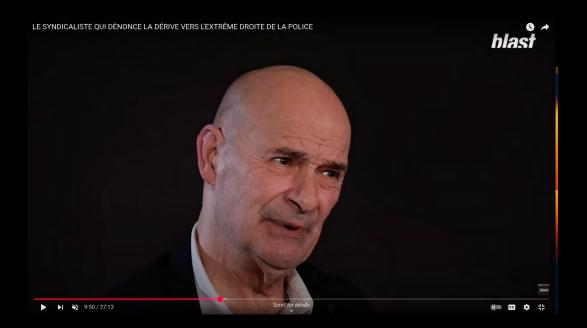








MÉDIAS



hlast

<u>VOIR LA VIDÉO</u>

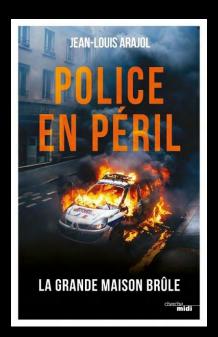


france•2

<u>VOIR LA VIDÉO</u>



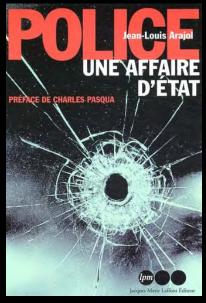
LIVRES DE JEAN-LOUIS ARAJOL



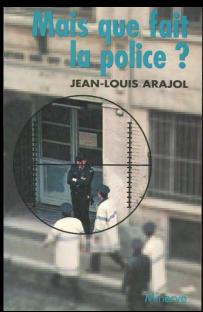
L'année 1996 signe un triste record pour la Police nationale, avec une vague de suicides sans précédent. Depuis, loin de s'être rétablie, la profession semble au contraire au bord de l'implosion. Comment en sommes-nous arrivés là ?

Manque de moyens, politique du chiffre et exigence de rendement, échec des politiques publiques, discrédit populaire, mais aussi, et plus généralement, intensification des violences au sein de notre société...: les causes du malaise sont multiples.

À travers des analyses nourries, des témoignages ainsi que des pistes de réflexion concrètes pour inverser la tendance, ce livre se fait le porte-voix des femmes et hommes qui œuvrent au quotidien pour notre sécurité, mais qui aujourd'hui peinent à faire entendre leur souffrance.



En 1995, Jean-Louis Arajol tirait déjà la sonnette sur ce sujet toujours brûlant d'actualité qu'est la sécurité. Pour inverser véritablement la tendance et avancer vers une société pacifiée, une révolution totale dans la conception même de la sûreté publique doit être menée. Dans Police : une affaire d'Etat, Jean-Louis Arajol dresse un état des lieux, combat les fausses bonnes idées et propose des solutions pour l'avenir. Il propose, entre autres, d'en finir avec une présence policière totalement statique, de privilégier la qualité sur la quantité en termes d'effectifs, de gagner en productivité et en efficacité grâce à l'utilisation systématique de la haute technologie, etc. Ces pistes tirent les leçons des échecs et des fausses manœuvres qui ont conduit à la rébellion des policiers et des gendarmes fin 2001. Loin de toute technocratie, l'auteur part toujours des réalités de terrain qu'il connaît bien en tant qu'ancien gardien de la paix. Un livre original et offensif pour enfin changer la sécurité quotidienne des Français.



CONTACT PRESSE

INTERVIEWS

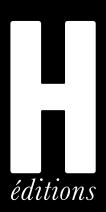
GAUTHIER DUPONT - 06 52 83 12 30

GD@HERACLESEDITIONS.COM

SERVICE DE PRESSE / ÉVÉNEMENTS

GUILLAUME DUMOULIN - 06 63 97 36 57

GD@HERACLESEDITIONS.COM



HERACLESEDITIONS.COM